

Infos et Renseignements :

Christelle : 06 88 16 77 41 - Sandrine : 06 87 87 85 96

TOURNOI DE L'ASCENSION ASB - Les 23-24-25 MAI 2026 *3 jours de tournoi*

Le Club AS BEZIERS organise au Stade de la Présidente - Avenue Pierre de Coubertin à BEZIERS.

FORFAIT HEBERGEMENT-RESTAURATION PROPOSE PAR LE CLUB D'ACCUEIL

Le club met à disposition des mobil-homes tout confort.

Chaque personne devra se munir d'un sac de couchage ou de draps pour les nuitées.

Sous la responsabilité d'un adulte par logement, un état des lieux obligatoire sera effectué à l'arrivée et avant le départ. L'hébergement comprend les nuits du **vendredi 22 mai au dimanche 24 mai**.

Dans le forfait sont compris les 3 nuitées, les 3 petits déjeuner et les 3 repas de midi, les autres repas étant à la charge de chacun.

Le transport sera géré par les participants eux-mêmes en total autonomie.

Chacun sera libre de gérer son covoiturage et les repas sur place non compris dans le forfait.

Un référent par enfant mineur est obligatoire. Il peut être le parent de l'enfant ou un autre parent désigné par le parent de l'enfant. Il aura la charge de l'enfant tout au long du week-end.

Les joueurs et éducateurs doivent OBLIGATOIREMENT prendre un forfait hébergement (obligation demandée par le club d'accueil).

Les référents joueurs doivent OBLIGATOIREMENT prendre un forfait hébergement.

La participation financière est de :

- **Joueurs : 135€**
- **Bénévoles, éducateurs : 80 €**
- **Parents accompagnateurs : 160 €**

Le paiement peut s'effectuer en 5 fois, encasement possible fin janvier, fin février, fin mars, fin avril et fin mai (n'oubliez pas de noter au dos des chèques les mois d'encasement).

Après engagement de votre part, aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'annulation.

Tous les joueurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou parents-référents. En aucun cas ils ne seront libres de faire ce qui leur plaît. Seuls les éducateurs prendront les décisions adéquates selon leur propre jugement. Le planning ainsi que les horaires devront être respectés par les joueurs sous peine de sanctions.

Tous les joueurs sont soumis au règlement intérieur du club tout au long du séjour. Les éducateurs pourront prévenir si besoin est, la commission de discipline du club (*pour une éventuelle sanction pouvant entraîner une amende et/ou une exclusion définitive du club*), ainsi que les parents du joueur.

LE PARENT REFERENT DEVRA AVOIR, POUR CHAQUE ENFANT DONT IL A LA RESPONSABILITE :

! Carte d'identité, carte et attestation vitale et tout document médical que les parents estiment nécessaires ainsi que l'attestation de responsabilité civile dont dépend le joueur. Cette démarche est de la responsabilité des parents du joueur. **!**

Nom du JOUEUR : **Catégorie :**

Nom et prénom du père : tel :

Nom et prénom de la mère : tel :

Signature du parent responsable

Autorisation de sortie

Document à rendre IMPERATIVEMENT lors de l'inscription

Je soussigné M, Mme responsable légal

du joueur Autorise ce dernier à participer à la sortie organisée par les éducateurs du LCA Foot 38 à Béziers du **22 mai au 25 mai 2026**.

Par cette présente lettre, j'autorise les éducateurs du LCA Foot 38 à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident et/ou maladie et dégage de toutes responsabilités le club, ses dirigeants et accompagnateurs en cas d'accident pendant le tournoi de football, les déplacements avec les véhicules, ainsi qu'au centre d'hébergement et les éventuelles sorties dans les alentours, et ceci tout au long du séjour.

Je certifie que mon enfant est assuré en responsabilité civil **ET** individuelle

Nom de la compagnie : N° de police :

Enfin j'autorise mon enfant à être transporté dans les véhicules personnels des dirigeants et/ou accompagnateurs tout au long du séjour et dégage de toutes responsabilités les conducteurs et le club en cas d'accident ou incident.

Je m'engage à transmettre toutes les précautions éventuelles à prendre sur sa santé.

Signature du responsable légal

Date :

Précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Le :/...../2025

Aucun remboursement ne sera possible après retour du dossier.

Nombre de forfait JOUEURX 135 €
Nombre de forfait EDUCATEUR / BENEVOLEX 80 €
Nombre de forfait « Accompagnateurs »X 160 €
Nom et prénom de chaque accompagnateur :	
Total à payer – 5 chèques possible€



Délégation de responsabilité

Mon enfant sera sous la responsabilité : De son père et / ou sa mère

Nom : Prénom du parent accompagnateur

Ou Parent référent désigné par le responsable légal : Nom : Prénom

Qui accepte de prendre la responsabilité de mon enfant pendant la durée du séjour à Béziers.

Signature du parent :

et

Signature du parent référent :

Nous, parents et joueurs, reconnaissions avoir pris connaissance de ces documents et les approuvons en complétant et signant le tableau ci-dessous.